



édito

Mathieu BOURGEOT

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA



Encore une moisson incroyable !

Un vieil adage dit qu'« une hirondelle ne fait pas le printemps », mais on peut affirmer que « le printemps fait la moisson, et le marché des 10 mois suivants ! ». L'année passée début mai, la loi Macron était reconduite et la plaine était magnifique, remplie de promesses. Puis patatras, le manque de chaleur, de soleil et l'excès d'eau ont entraîné la pire moisson centenaire et les conséquences que chacun d'entre nous a dû subir.

Nous nous sommes adaptés chacun à notre manière. La force de nos structures familiales proche des réalités nous a permis d'être réactifs. Ce qui n'a pas été le point fort des constructeurs.

Côté vente, nos commerciaux ont su rester motivés et reprendre la base du métier : la prospection. Partie ô combien difficile, mais dont ils pourront récolter les fruits dès la reprise.

Côté pièces, nos magasiniers ont pu comprendre l'intérêt de la vente active pour faire venir le client, afin qu'ils ne cèdent pas aux sirènes d'Internet. Sirènes qui seront absentes les dimanches de moisson...

Côté service, nos chefs d'ateliers et techniciens ont pu appréhender que leur métier, en plus d'être technique, est aussi une relation commerciale qui nécessite de savoir convaincre le client. Une bonne disponibilité client n'est viable que si l'atelier tourne à plein ! On a souvent peur d'avoir un délai de réponse trop long, alors qu'on devrait avoir peur d'avoir un atelier trop vide.

Côté administratif, nos comptables et RH ont démontré leur importance pour aider à tenir les coûts, à donner les bons outils de pilotage pour passer l'année, et présenter des bilans reflétant notre capacité d'adaptation.

Nos apprentis ont compris, pour certains, qu'il fallait travailler pour se faire une place au sein d'une équipe. L'apprentissage est le meilleur vecteur de recrutement, à nous de bien savoir accompagner nos jeunes recrues car leur réussite est nécessaire à notre pérennité.

Cette année début mai, la loi Macron était terminée. Lui est devenu Président et la plaine était encore une fois magnifique. Puis patatras, le gel tardif, le manque d'eau puis l'excès de chaleur ont entraîné une moisson plus qu'incertaine, dont il est trop tôt pour connaître les conséquences sur notre marché. La bonne nouvelle, c'est qu'après une telle année, notre capacité d'adaptation est démontrée, notre positionnement auprès des clients irremplaçable, et celle du SEDIMA dans la filière des agroéquipements incontestable.

Mais si la prochaine moisson pouvait être bonne, on la prendrait quand même !!
Bonne moisson à tous...

Machinisme Agricole, Espaces Verts et Métiers spécialisés : conférence de presse du SEDIMA



Sans conteste, 2017

est une année noire pour l'agriculture française.

Si quelques filières accrochées à des produits de niche bien valorisés

tirent leur épingle du jeu, la grande majorité connaît quant à elle de graves

bouleversements. C'est en ces termes que Pierre PRIM, Président du SEDIMA (Syndicat national

des Entreprises de Service et Distribution du Machinisme Agricole, des Espaces Verts et des Métiers

spécialisés), débutait la conférence de presse annuelle de l'organisation professionnelle le 23 juin dernier.

Entouré d'Anne FRADIER (Secrétaire Général), de Sylvie DOMENECH (Responsable du service Economie)

et de Patrick COVEMAERKER (Président du groupe Espaces Verts du SEDIMA), il abordait la conjoncture économique

du 1^{er} semestre 2017, les actualités du SEDIMA et les résultats de la 13^{ème} enquête ISC (Indice de satisfaction des concessionnaires face à leurs tractoristes).

lire en page 4



VOUS SOUHAITEZ
ALLER DE L'AVANT,
VOTRE BANQUE EST LÀ
POUR VOUS ACCOMPAGNER.



Crédit Mutuel

Enquête réalisée par BearingPoint et Kantar TNS fin 2016 auprès de clients/usagers d'entreprises/administrations, issus d'un échantillon de 4 000 personnes.
CNCM - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris



Dousset-Matelin

une page se tourne pour Alain DOUSSET...



à Alain DOUSSET des insignes de Commandeur dans l'ordre national du mérite agricole. C'est Raphaël LUCCHESI, past-Président du SEDIMA et successeur d'Alain DOUSSET à la tête de l'organisation professionnelle, qui a eu le plaisir de lui remettre cette distinction.

L'histoire de Dousset-Matelin débute en 1951 avec la reprise du Comptoir Agricole Chaumont par Jean DOUSSET (le père d'Alain) et Robert MATELIN (son oncle), concession Claas depuis 1924.

Après deux baccalauréats (C puis A), une prépa aux grandes écoles, un cycle en école de commerce et d'industrie, deux licences (d'anglais et d'espagnol), et une première expérience en tant que contrôleur de gestion chez Ford Angleterre, Alain DOUSSET intègre l'entreprise familiale en 1974. Aux côtés de son frère Michel DOUSSET et de son cousin Jean-Pierre MATELIN, il contribue au développement de l'entreprise et pendant 43 ans il en sera le Directeur Général.

Aujourd'hui Dousset-Matelin emploie un effectif de 130 salariés répartis sur 11 bases et réalise un chiffre d'affaires de plus de 42 M€ en rayonnant sur les départements de la Corrèze (19), de la Dordogne (24), de l'Indre et Loire (37), des Deux Sèvres (79), de la Haute Vienne (87),

de la Charente (16) sans oublier la Vienne (86), où est implanté le siège social de l'entreprise (à Neuville de Poitou).

En parallèle de ses activités professionnelles, Alain DOUSSET s'est fortement investi au sein du SEDIMA et du CLIMMAR (Centre de liaison européen des syndicats de distribution du matériel agricole). Il a été :

- ✓ président du département de la Vienne de 1986 à 1998,
- ✓ président de la fédération Poitou-Charentes de 1998 à 2010,
- ✓ membre du Conseil d'Administration du SEDIMA depuis 1998
- ✓ membre du Bureau Exécutif du SEDIMA de 2005 à 2009,
- ✓ président de la filière Agroéquipement de 2009 à 2011,
- ✓ président du SEDIMA de 2009 à 2013,
- ✓ président des commissions « ISC » SEDIMA et CLIMMAR,
- ✓ président du CLIMMAR de 2008 à 2014 puis délégué du SEDIMA jusqu'en février 2017.

Engagé dans la vie publique, il a aussi été :

- ✓ conseiller municipal de 1986 à 1995,
- ✓ maire adjoint de 1995 à 2008,

✓ président de communauté de communes de 1998 à 2001, puis 1^{er} vice-président de 2001 à 2003.

Après avoir retracé le parcours d'Alain DOUSSET, Raphaël LUCCHESI terminait son allocution par ses mots :

« Tu as transmis à Benjamin, aujourd'hui Directeur Commercial de l'entreprise, le virus de la machine agricole et celui de l'engagement syndical puisqu'il est Président du Club des Jeunes du SEDIMA et donc membre du conseil d'administration. La boucle est ainsi bouclée ! L'heure de la retraite a semble-t-il sonné pour toi et nul doute que tu sauras occuper ton temps à 250 % (tu es en effet amateur de voyages, de voitures anciennes, de rugby que tu as pratiqué et de grands crus)... Après ce tour d'horizon de ton parcours exceptionnellement riche, engagé et généreux, devant cette nombreuse assemblée au sein de laquelle je tiens à souligner la présence de Pierre PRIM, tout nouveau Président du SEDIMA, et d'Anne FRADIER, Secrétaire Général du SEDIMA, j'ai le grand honneur de te remettre, au nom du Ministre de l'Agriculture les insignes de la plus haute distinction du Mérite Agricole, celle de Commandeur dans l'ordre national. »



Ravillon

la base d'Esternay se modernise



Le site d'Esternay a été créé en 1975 sur un terrain de 10 000 m², dans le sud-ouest marnais au cœur de la Brie champenoise et aux portes de l'Île de France. Devenu trop étroit, les dirigeants du groupe Ravillon (Sylvie, Patrick et Philippe) ont décidé de le moderniser. Cela n'a pas été sans peine !

En effet, après l'acquisition de deux terrains d'une superficie totale de 3,5 ha, deux ans de travaux ont été nécessaires. Tout d'abord le nivellement du sol a demandé le déplacement de 36,5 T de terre, puis il a fallu consolider un sol trop argileux sur 8 m de profondeur. Ce qui a engendré un surcoût de 200 000 € pour un investissement global de 2,5 M€.

Désormais les infrastructures résolument modernes (avec puits de jour, éclairage Led, stockage des eaux de pluie...) sont fonctionnelles. Le bâtiment principal couvre une surface de 2500 m² avec un atelier de 1300 m², équipé d'un pont roulant et de dix portes sectionnelles, puis un libre-service avec show room, magasin pièces et bureaux de 1200 m².

Un second bâtiment de 600 m² est dédié au stockage des matériels.

Une troisième zone de 200 m² a été prévue pour le lavage des matériels.

Ce nouvel outil de travail est animé par une équipe de 19 personnes dont 10 techniciens, 2 magasiniers, 3 commerciaux et 4 jeunes apprentis.

La base d'Esternay reste pour le groupe Ravillon un site stratégique tant pour l'activité agricole, viticole, qu'espaces verts.

Le groupe Ravillon distribue la marque New Holland sur les départements de la Marne (51), de l'Aisne (02) et une partie de l'Aube (10). Avec 180 salariés répartis sur 10 bases, il réalise un chiffre d'affaires de 56 M€.



MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe MICARD
 REDACTRICE EN CHEF : Laurence ROUAN

REDACTION / PUBLICITÉ : Place Maurice Loupias - BP 508
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88

ADMINISTRATION / FACTURATION : 6 bd Jourdan - 75014 Paris
 Tél 01 53 62 87 10

Imprimerie GDS - 87 LIMOGES - DEPOT LEGAL JUILLET/AOUT 2017 - ISSN 1259-069 X



Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de 100 sites en région, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, solidaires parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre engagement social auprès des plus fragiles.



EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
 Direction des Accords Collectifs
 Tél. : 01 76 60 85 32
 dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

Contrôle fiscal : saurez vous fournir le fichier des écritures comptables ?

Lors d'un contrôle fiscal, l'entreprise tenant sa comptabilité au moyen d'un système informatisé doit remettre à l'administration fiscale sa comptabilité sous la forme de fichiers dématérialisés, dénommés FEC « fichier des écritures comptables ».

L'utilisation par les services vérificateurs est très variable, de la simple vérification que le fichier est bien lisible, à une véritable analyse de ce fichier pour identifier des problématiques relatives notamment au détail des provisions ou encore par exemple à la TVA.

Aussi autant anticiper et se préoccuper de ce fichier avant tout contrôle.

Quand le FEC est-il exigé ?

Le fichier des écritures comptables (FEC) est le seul mode de présentation accepté par l'administration dans le cadre d'une vérification de comptabilité tenue sur informatique. La demande est formulée sur l'avis de vérification ou bien lors d'un contrôle inopiné dès le début de la procédure.

À noter : Une comptabilité est dite informatisée dès lors qu'elle est tenue, même partiellement, à l'aide d'un logiciel, qu'il s'agisse d'un logiciel comptable ou d'un logiciel de bureautique classique (tableur, traitement de texte...).

Un fichier normé

Le FEC est un fichier normé devant répondre à un format particulier afin d'être accepté par le vérificateur. Dès sa remise, il est soumis à un contrôle de conformité via un logiciel de l'Administration à l'issue duquel les anomalies sont identifiées. Ces dernières, si elles se révèlent bloquantes, peuvent entraîner un rejet pur et simple du FEC. Il est fortement conseillé de procéder à des essais du FEC avant tout contrôle.

Toute la comptabilité

Le FEC doit ainsi comprendre « l'ensemble des données comptables et des écritures retracées dans tous les journaux comptables au titre d'un exercice ». Et les écritures doivent y être classées par ordre chronologique. Selon le régime d'imposition du contribuable, pour chacune d'entre elles, 18 à 22 champs d'informations doivent être renseignés. Et attention, si le FEC généré comporte des spécificités (utilisation de codifications internes à l'entreprise...), l'entreprise doit en présenter un descriptif détaillé à l'administration.

Non-présentation ou rejet du FEC : quelle sanction ?

Durant une période transitoire, l'administration a présenté une certaine tolérance mais désormais cette attitude est derrière nous : les pénalités sont effectivement appliquées en cas de défaut de remise d'un fichier conforme. Ainsi le défaut de remise du FEC ou son rejet pour non-conformité est passible d'une amende de 5 000 € ou 10 % des droits rehaussés si ce montant est plus élevé. L'incapacité à remettre un FEC peut même être assimilée à une « opposition à contrôle fiscal » pouvant conduire à un redressement d'office assorti d'une majoration de 100 % des droits rappelés !

Enfin il convient de préciser que l'Urssaf commence à demander le FEC lors de ses contrôles. Même si rien n'oblige les entreprises concernées à le lui remettre, il peut être judicieux de le faire afin que le contrôle ne démarre pas sous de mauvais auspices, mais sous réserve d'avoir « validé » ce FEC, aussi bien sur sa forme que surtout sur son contenu, comme lors des contrôles fiscaux. Autant de raisons qui ne peuvent qu'inciter à ne pas attendre un contrôle pour prendre en charge ce dossier. Si ce n'est déjà fait, contactez dès maintenant votre prestataire informatique afin de vérifier qu'il est apte à vous fournir le FEC, et faites un test. Cela peut vous éviter de mauvaises surprises.



Fédés SEDIMA

Notez dès à présent les dates des rencontres régionales 2017 de la profession...

mardi 7/11	Centre
mercredi 8/11	Champagne-Ardenne
jeudi 9/11	Lorraine-Alsace
mardi 14/11	Limousin-Auvergne
mercredi 15/11	Bourgogne Franche-Comté
jeudi 16/11	Ile de France
mardi 21/11	Rhône-Alpes
mercredi 22/11	Méditerranée
jeudi 23/11	Midi-Pyrénées
mardi 28/11	Bretagne
mercredi 29/11	Normandie
jeudi 30/11	Nord Picardie
mardi 5/12	Pays de Loire
mercredi 6/12	Poitou-Charentes
jeudi 7/12	Aquitaine

Présence du SEDIMA

- **au Space**
du 12 au 15 septembre
(Rennes - 35)
- **à SalonVert**
du 20 au 21 septembre
(Vénérieu - 38)
- **au Sommet de l'Elevage**
du 4 au 6 octobre
(Cournon d'Auvergne - 63)

agenda JUN 2017

interne

- Commission Formation
- Commission ISC (Indice de satisfaction des concessionnaires face à leurs tractoristes)
- Commission Elevage
- Conseil d'Administration
- Conférence de presse du SEDIMA
- Réunion du Groupe Espaces Verts

externe

- Section professionnelle paritaire de l'EGD-AGEFOS PME AGEFOMAT
- Commission Patronale
- Réunions Cote Simo : tracteurs, récolte, machines à vendanger et tracteurs spécialisés
- Commission sociale CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises)
- Comité de pilotage ASDM (Association de promotion des métiers et de la formation des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de travaux publics et manutention, de parcs et jardins)
- Rencontre France Agrimer
- Groupes de travail CLIMMAR (Centre de liaison international des syndicats de distribution du matériel agricole) : ISC, économie et formation
- Commission Paritaire
- Conseil d'Administration et Assemblée Générale Ordinaire d'AGEFIDIS (Association paritaire de gestion des fonds relatifs au financement du dialogue social)
- Remise de la médaille de Commandeur dans l'ordre national du mérite agricole à Alain DOUSSET (cf. page 2)

Le SEDIMA a tenu son séminaire stratégique



Les 6 et 7 juillet, sous la houlette de Pierre PRIM, Président du SEDIMA, les élus de l'organisation professionnelle (membres du Bureau Exécutif et Présidents de fédérations) se sont réunis près de Paris

pour un séminaire stratégique. Leur objectif était de réfléchir à la feuille de route définie par la gouvernance 2017-2021 et à la mise en oeuvre d'actions, en particulier sur deux axes prioritaires : rassembler toujours mieux les adhérents pour la défense de la profession, de leurs savoir-faire et de leur statut d'indépendant, mais aussi renforcer la communication en amont et en aval de la filière, de la branche, des pouvoirs publics et des jeunes.

mistral
INFORMATIQUE
CRÉATEUR DE SOLUTIONS

Donnez une
base solide
à votre entreprise ...



magrix3G®

L'ERP Métier

des concessionnaires, Distributeurs. Importateurs
de Matériels Agricoles, Matériels et Equipements
de Plaisance

▶ www.mistral.fr



Machinisme Agricole, Espaces Verts et Métiers spécialisés : conjoncture et ISC

Conjoncture économique « moyenne » au 1^{er} trimestre 2017

L'enquête réalisée par le SEDIMA entre le 24 mai et le 14 juin, auprès de ses adhérents machinisme agricole et espaces verts, a montré une diminution de - 6 % des prises de commandes de matériels agricoles neufs au 1^{er} trimestre 2017 par rapport au 1^{er} trimestre 2016. En revanche les stocks de matériels agricoles neufs semblent se stabiliser ou diminuer pour plus des deux tiers des entreprises. Toutefois le niveau des stocks serait supérieur à la normale : pour 17 % des concessions concernant les matériels neufs et pour 30 % d'entre elles concernant l'occasion.

Bien que la diminution du nombre des exploitations agricoles se poursuive et que les immatriculations de tracteurs standards neufs reculent de 26,9 % sur les 5 premiers mois de 2017, 64 % des dirigeants interrogés indiquent un moral plutôt « moyen » contre seulement 52 % en septembre 2016. Seule la région Provence-Alpes-Cote-d'Azur voit ses immatriculations progresser de 2,3 % de janvier à mai 2017. Pour les autres régions, la baisse oscille entre - 10,7 % et - 58,3 %.

Les prestations atelier enregistrent une progression de 3 % au 1^{er} trimestre 2017 par rapport à la même période 2016, et les ventes de pièces augmentent de 2,4 %.

Evolution par secteurs d'activité

✓ **Grandes cultures / Polyculture élevage** : La tendance pour les commandes de matériels neufs est de - 13 % en grandes cultures et - 6 % en polyculture élevage. Pour le matériel d'occasion, elle est de - 12 % en grandes cultures et - 2 % en polyculture élevage. Les ventes de pièces et les prestations à l'atelier baissent en grandes cultures respectivement de - 4 % et - 0,8 % alors qu'elles progressent en polyculture élevage de + 3,6 % et + 5 %.

✓ **Equipements d'élevage** : Il n'y a pas de tendance globale qui se dessine, ce marché reste très disparate. C'est la conséquence de la diversité des commandes de matériels neufs qui ne

permettent pas d'établir de ratios significatifs. Il est pourtant à noter que 30 % des éleveurs ont un moral « mauvais à très mauvais » alors que, pour la même période 2016, ils étaient 75 %.

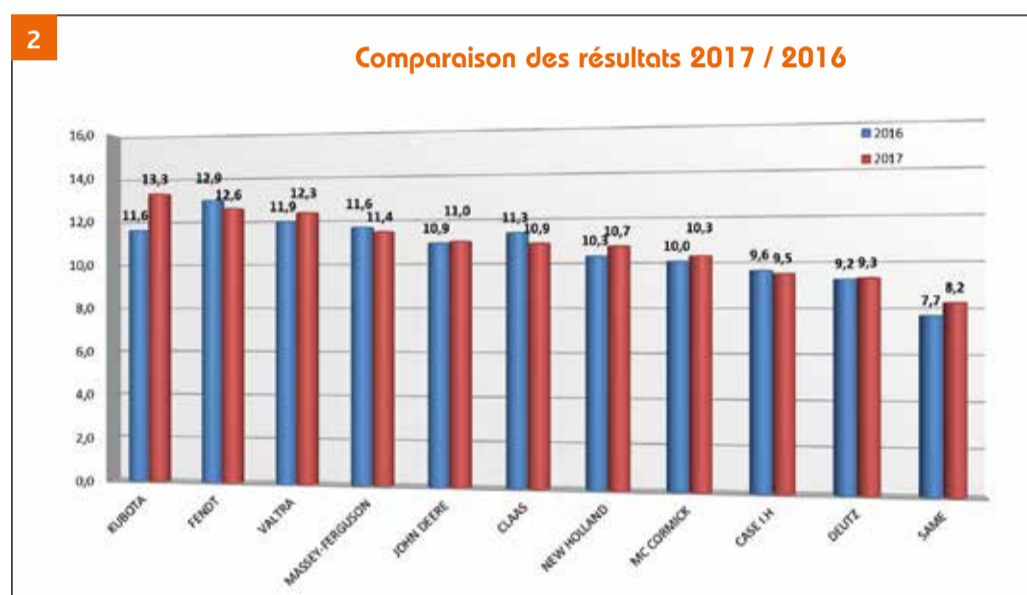
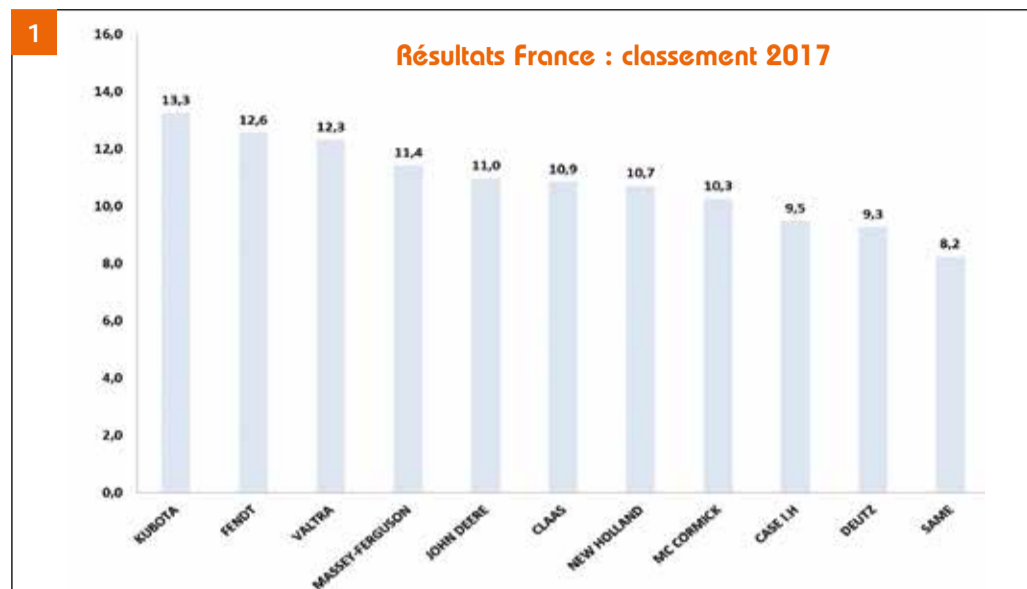
✓ **Viti-viniculture** : Ce secteur, qui échappait jusqu'à présent à la morosité ambiante, a subi de mauvaises conditions climatiques, avec du gel notamment, contribuant à revoir à la baisse les perspectives envisagées. Les commandes de matériels neufs sont en retrait de - 1 % et de - 2 % pour l'occasion. Parallèlement l'activité au magasin est relativement stable à - 0,2 % alors que les prestations à l'atelier sont plutôt à la hausse à + 2,3 %.

✓ **Espaces verts** : Les professionnels de ce secteur arrivent à accroître leur activité malgré la baisse de dotations qui touche les collectivités et qui nuisent aux ventes potentielles. Les ventes de matériels neufs progressent de + 6 %. Les produits les plus demandés étant le matériel portatif électrique et sur batterie, les tondeuses électriques et sur batterie, les robots de tonte. Ce dernier marché connaît une croissance de 25 % chaque année depuis 3 ans ! Les activités de ventes de pièces et de prestations à l'atelier restent soutenues à + 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016.

13^{ème} enquête ISC : classement 2017

L'enquête « Indice de satisfaction des concessionnaires face à leurs tractoristes » 2017 s'inscrit dans une démarche européenne puisque 8 pays (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni) l'ont réalisée cette année, conjointement et à la même date. Les résultats européens seront publiés par le CLIMMAR (Centre de liaison international des syndicats de distribution et service du matériel agricole) en novembre.

En France, le questionnaire comportant 61 points a été adressé en mai 2017 à tous les adhérents du SEDIMA (511 questionnaires : un par contrat de distribution). Le taux de participation a été de 60 % (307 réponses), il reste constant par rapport aux éditions précédentes.



Cette enquête, depuis sa création en 2005, mesure la perception et le ressenti des distributeurs dans la relation qu'ils entretiennent avec leur fournisseur et ne traduit aucunement la valeur d'une marque par rapport à une autre, ceci dans l'intérêt des réseaux et des marques concernées.

Pour figurer au classement, deux critères cumulatifs doivent être remplis : 30 % des adhérents d'une marque doivent avoir répondu, et les répondants doivent représenter 25 % du nombre total de tracteurs standards vendus par leur marque. Pour cette 13^{ème} édition, 11 marques de tractoristes ont satisfait à ces deux critères.

Les marques Fendt, Valtra, Massey-Ferguson perdent toutes une place, se retrouvant en

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position en faveur de Kubota qui arrive en tête du classement (graphique 1). Rappelons que la marque nipponne était en 4^{ème} position en 2016. Il convient toutefois de souligner que le taux d'adhésion des concessionnaires Kubota au SEDIMA ne représente que 30 % des concessionnaires recensés dans cette marque, alors que pour les autres tractoristes le taux d'adhésion varie entre 50 à 80 %.

John Deere gagne une place, la 5^{ème} position, qu'elle ravit à Claas. New Holland, McCormick, Case IH, Deutz et Same conservent chronologiquement leurs places (de 7^{ème} à 11^{ème}) par rapport à 2016.

En dehors de la nette progression de Kubota, les indices de satisfaction varient dans de faibles proportions entre 2016 et 2017 : (graphique 2)

✓ 7 marques voient leur ISC progresser : Kubota (+ 1,67), Same (+ 0,55), New Holland (+ 0,43), Valtra (+ 0,40), McCormick (+ 0,23), John Deere (+ 0,08) et Deutz (+ 0,05),

✓ 4 marques reculent légèrement : Claas (- 0,48), Fendt (- 0,38), New Holland (- 0,34) et Massey Ferguson (- 0,21).

Déclaration faite par le SEDIMA



Pierre PRIM, Président du SEDIMA, en marge de la conférence de presse a fait l'annonce suivante :

« Surpris par le contenu de la plaquette d'AXEMA* (2017 : un nouveau cadre stratégique) qui a été diffusée suite à leur Biennale du 6 avril, le Conseil d'Administration du SEDIMA a mandaté à l'unanimité son Président pour démentir fermement l'auto-proclamation suivante : « AXEMA est reconnu comme l'interlocuteur de référence de la filière des agroéquipements. »

Le SEDIMA qui représente depuis bientôt 100 ans la distribution, fort d'une représentativité de près de 70 %, n'entend pas s'inféoder à quelque autre syndicat que ce soit et entend bien continuer à parler au nom de la Distribution et avoir toute latitude pour défendre les intérêts de ses adhérents.

En parallèle, le SEDIMA a toujours su piloter en concertation avec tous les acteurs concernés diverses actions d'envergure dans l'intérêt de la filière et pour ne citer que quelques exemples : la Convention des agroéquipements, la mise en place du Code de déontologie, l'accord dérogatoire aux délais de paiement, la modification de la réglementation concernant le permis de conduire des tracteurs,...

* Union des Industriels de l'Agroéquipement

Sedimag'
consacrera
un prochain
numéro à l'ISC
et aux résultats
détaillés
de l'enquête 2017.

Concours Général des métiers 2017

Bac Pro Maintenance des matériels

C'est Allain BOUGRAIN-DUBOURG⁽¹⁾ qui a remis les prix du Concours Général pour la maintenance des matériels et pour l'histoire. Il a brillamment résumé ces deux matières en commémorant l'anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale et l'essor de la mécanisation agricole. Le SEDIMA a d'ailleurs vu le jour en 1919.

Nous connaissons donc désormais les 3 premiers lauréats de l'édition 2017 :

✓ **1^{er} prix : Quentin FLUTEAUX**
(CFA Georges Cormier - Coulommiers)
option A Matériels agricoles,

✓ **2^{ème} prix : Dany LEVAVASSEUR**
(LP Claude Lehec - St Hilaire du Harcouët)
option A Matériels agricoles,

✓ **3^{ème} prix : Nicolas MOULIN**
(LP Gustave Eiffel - Gannat)
option A Matériels agricoles.

La cérémonie à la Sorbonne était présidée par le ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel BLANQUER, qui est intervenu à plusieurs reprises. Il a notamment rappelé que la valorisation des meilleurs rejaillissait sur l'enseignement et sur les professeurs.

A l'issue de la cérémonie, L'ASDM⁽²⁾ a félicité les trois lauréats et leur a remis des dotations de la profession pour leurs brillants résultats.

⁽¹⁾Journaliste et président de la ligue de la protection des oiseaux.

⁽²⁾Association de promotion des métiers et de la formation des syndicats de la distribution et de la maintenance des matériels agricoles, de travaux publics et manutention, de parcs et jardins.



de gauche à droite : Quentin FLUTEAUX, Dany LEVAVASSEUR, Nicolas MOULIN et Allain BOUGRAIN-DUBOURG.

Olympiades des Métiers 2017 service Formation du SEDIMA

Guillaume LEROUX va se mesurer à l'élite mondiale !



Guillaume LEROUX et son expert préparateur Bruno MONGLON.

Il est le meilleur en France et il veut montrer au monde entier que la France possède une formation professionnelle de grande qualité. Mais c'est aussi grâce à son entraînement qu'il compte faire des étincelles au championnat du monde des professionnels du 15 au 18 octobre 2017 à Abu Dhabi.

Pas de temps mort depuis la finale France de Bordeaux en mars dernier. Il y a d'abord eu les stages techniques :

✓ une semaine dans une concession machinisme agricole en mars en travaillant sur tous les systèmes technologiques, les moteurs, la climatisation, l'électronique,

✓ une semaine pour un stage en anglais destiné aux inspecteurs techniques étrangers à la Claas Academy d'Evreux sur les boîtes à variation continue,

✓ une semaine au lycée de Vesoul avec la présence d'inspecteurs techniques principalement sur l'hydraulique,

✓ une semaine dans une concession de travaux publics en juin pour se familiariser avec les machines.

Ensuite les stages de préparation physique et mentale organisés par Worldskills France pour tous les participants des métiers France, afin de souder l'équipe, de gérer son stress, et savoir comment se comporter dans une telle compétition face aux médias :

✓ une semaine dans le Lot en mai,

✓ une semaine au Creps de Châtenay-Malabry fin août.

Quand il n'est pas en stage, il s'entraîne chez lui, et pour pratiquer l'anglais, quoi de mieux que d'aller travailler 6 semaines cet été en Irlande dans une concession de machines agricoles ? Guillaume a un état d'esprit de battant et il se donne les moyens pour y arriver.

Il est aidé en cela par sa famille, ses amis, ses collègues de la compétition de Bordeaux, et surtout son expert Bruno MONGLON (enseignant au lycée de Neuvic d'Ussel en Bac Pro maintenance et BTS TSMA -techniques et services en matériels agricoles-) qui le suit et l'entraîne.



Vous êtes intéressé(e) par le
→ **CQP** **Vendeur**
en matériels agricoles

Inscrivez-vous dès à présent !
démarrage le **16/10/2017**

date limite d'inscription le **31/08/2017**
formation.agrimedia@orange.fr ■ Tél 05 53 61 65 88

infos sur www.agrimedia.fr



2017 > 2018
promotion 22

agrimedia
FORMATION



eti

www.eti-online.fr
05.65.757.757
commercial@eti.eu

Vos solutions Mobilité



Exdat

Géolocalisation
en version Cloud et Fullweb



visu mobilité

Mobilité des Techniciens
Online/Offline

focus

Agrisem



Le déchaumeur Maximulch série 5 d'Agrisem est proposé en version fixe de 3 et 4 m, et en version repliable de 4, 5 et 6 m. Il réalise quatre opérations (découpe et mélange, fissuration ou décompactage, nivellement, rappui) en un seul passage. Il est constitué à l'avant de deux rangées de disques crénelés de 640 mm de diamètre, au centre de deux rangées de dents (avec un espacement de 200 cm et un dégagement sous châssis de 90 cm), à l'arrière de disques de nivellement et solutions de rappui.

Horsh

Le déchaumeur Cruiser XL d'Horsch destiné à la gestion des pailles et des résidus, décliné dans un premier temps en 4 à 6 m de large, est à présent disponible en 10 et 12 m. Il peut travailler jusqu'à 15 cm en second passage, pour la préparation des terres à colza par exemple. Il est constitué de 6 rangées de dents et d'un dégagement sous bâti de 600 mm. Il adopte le même châssis que le Joker 10-12 RT avec un repliage en 4 éléments (pour une largeur au transport de 3 m) et un essieu proche du tracteur.



Kubota



Pour le travail du sol, Kubota propose un nouveau déchaumeur à disques traîné, le CD1000T, qui existe en 4 et 5 m de largeur de travail. Il propose aussi une gamme de charrues de 3 à 6 corps (RM2000 et RM3000) nécessitant une puissance tracteur de 200 ch. Le réglage de la largeur de travail se fait mécaniquement ou hydrauliquement via le système Varilarge. Pour la pulvérisation, la marque japonaise élargit son offre de pulvérisateurs portés avec le modèle XMS1 disponible en version 800, 1000 et 1200 l. Il est doté de rampes en aluminium Hosa à repliage en Z ou en acier HC (photo ci-contre).

Kröne

L'andaineur central 4 rotors Kröne Swadro 1400 Plus, d'une largeur de travail de 11 à 13,50 m, est désormais commercialisé avec une suspension dynamique des rotors. En fonction des parcelles plus ou moins accidentées, la suspension s'adapte automatiquement sur le rotor avant, par le biais d'un vérin hydraulique au niveau du châssis principal, et s'applique aux trois autres rotors.



Kuhn



Après l'introduction des semoirs Kuhn Espro (photo ci-contre) en 2015 et 2016 (en 3 m rigide, 6 et 4 m repliable), la gamme accueille une version C (à double distribution) d'une largeur de 6 m repliable. La trémie d'une capacité totale de 5500 l est cloisonnée en deux parties et peut être utilisée pour semer 1 seule ou 2 semences.

La gamme de cultivateurs dents-disques Kuhn Performer (4, 5, 6 et 7 m) s'étoffe par un modèle en entrée de gamme d'une largeur de travail de 3 m. Cet outil offre 4 actions et un seul passage.

Deutz-Fahr
complète ses 4 cylindres



La marque a dévoilé à son réseau français, lors de l'inauguration de la nouvelle usine Deutz-Fahr Land, à Lauingen en mai dernier, deux nouvelles gammes de tracteurs 4 cylindres de la série 6.

L'une est dotée d'un moteur Deutz TCD (stage IV) de 3,6 l de cylindrée. Elle se compose de 3 modèles (6120, 6130, 6140) s'échelonnant de 126 à 136 ch avec système SCR et DOC, plus filtre à particules pour les 6130 et 6140 (stage V). Ces modèles sont proposés avec une transmission à variation continue TTV.

L'autre est pourvue d'un moteur de 4,1 l de cylindrée et se décline en 3 modèles (6155.4, 6165.4, 6175.4) développant de 155 à 175 ch. Elle est équipée de transmissions TTV, RCshift robotisée ou Powershift à commande mécanique.

Valtra
le SmartTouch pour les N4 et T4



Après la série S4 (270 à 405 ch) en janvier 2017, c'est au tour des séries N4 (115 à 175 ch), et T4 (170 à 250 ch), en particulier les modèles Versu (transmission Powershift) et Direct (transmission à variation continue), de se voir doter de l'accoureur ergonomique SmartTouch et de son levier de conduite multifonctions. Toutes les fonctions du tracteur sont ainsi à portée de main y compris celles liées à l'agriculture de précision (auto-guidage, Isobus, localisation, gestion de tâches, contrôle de sections, modulation de doses). Un terminal à écran couleurs et tactile de 9 pouces complète le dispositif. En 2018, un second écran sera intégré pour plus de flexibilité.

Autre nouveauté : la vitesse peut être augmentée en poussant le levier et diminuée en le tirant tout en contrôlant la force d'accélération ou de décélération. Enfin, tous les modèles respectent la nouvelle norme européenne Mother Regulation avec une transmission 50 km/h et le freinage pneumatique 2 lignes. Ces modèles seront disponibles cet automne.

en bref

Claas propose « sa » certification occasion

Le constructeur lance au niveau mondial une classification de ses machines d'occasion (moissonneuses-batteuses, ensileuses et tracteurs) qui se décline en 4 labels. Le Bronze est la certification de base pour les machines en bon état technique. Le Silver est attribué à des machines de cinq ans maximum. Le Gold concerne les machines évaluées sur la base d'une charte de contrôle standardisée. Enfin le Platinum s'applique à des machines de trois ans maximum.

John Deere : prise de participation chez Kramer et rachat de Mazzotti

La firme américaine a annoncé une prise de participation dans l'entreprise allemande Kramer, fabricant de matériels de manutention, et la signature d'un accord de distribution (soumis à l'approbation des autorités compétentes).

Ainsi le réseau de concessionnaires John Deere va commercialiser, aux couleurs et sous la marque Kramer, une vaste gamme de chargeuses compactes sur pneus (9 modèles), de chargeuses compactes télescopiques (4 modèles) et de chargeurs télescopiques (9 modèles).

Par ailleurs, pour mieux répondre aux demandes des marchés du sud de l'Europe, John Deere a annoncé le rachat du constructeur de pulvérisateurs Mazzotti, basé à Ravenne en Italie. La société familiale conservera son nom et continuera de proposer ses gammes de produits et services.

Magsi : 20 ans de savoir-faire...

Le fabricant finistérien de matériels agricoles, travaux publics et espaces verts, célèbre cette année son 20^{ème} anniversaire. L'entreprise de 13 500 m² d'ateliers, implantée à Sizun à la pointe bretonne, fabrique plus de 10 000 outils par an et se compose de 100 salariés. Elle exporte en Europe de l'Ouest, Afrique, Australie et Canada. Son cœur de métier repose sur les bennes à grappins (à ouverture intégrale, à terre sans dents, à fond ouvrant) et les accessoires (pince libellule, pince tubulaire, épaveuse, débroussailluse, fendeuse de bûches).

Massey Ferguson : extension de l'usine de Beauvais

Thierry LHOTTE, Vice-Président Massey Ferguson pour l'Europe et le Moyen-Orient, a annoncé l'agrandissement du site de production de Beauvais avec le rachat de 8 ha de terrain supplémentaires et d'un bâtiment de 30 000 m² situés face à l'usine principale de tracteurs (Beauvais 1). Quatre années après Beauvais 2 (site de production de cabines), cette acquisition, qui entre dans le cadre d'une nouvelle stratégie de développement de la marque à 5 ans, permettra une optimisation des flux logistiques.

Mistral récompensée pour ses outils de mobilité commerciale

L'éditeur de l'ERP métier Magrix³⁶⁰, spécialisé dans le machinisme agricole et la motoculture de plaisance, s'est vu décerner, le 15 mai 2017 à Clermont-Ferrand, le trophée « Performance Commerciale par l'Innovation Numérique » organisée par l'Association des Dirigeants Commerciaux de France. C'est sur le thème de la place du numérique dans l'intelligence commerciale, et en quoi les outils de mobilité productive réinventent la relation clients, que Mistral Informatique a reçu ce premier prix pour ses applications de mobilité productive sur smartphone et tablette, MobiVip^{Smart} et MobiVip^{Tab}, destinées aux commerciaux et à l'encadrement.



JPH CONSULTING & PARTNERS
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Support pièces techniques - poste sédentaire basé Bretagne - Anglais courant
- Resp service pièces - gestion stocks - management équipe - relations usines - mat. PDT & Bett - Anglais courant ou All le +
- Tech automoteurs broyeur bois - basé 60 - mobile France - Anglais - Allemand le +
- DC - outils sol - semoirs et pulvés - meneur d'équipes - Anglais courant
- 2 Tech Cciaux pièces - H de F et Gd E dt Anglais courant
- Formateur technique - tracteurs - Anglais courant
- Dir Tech - mat manutention - management équipe technique - Angl ou Italien courant
- Tech sédentaire - manut et mat env - basé dans le S O - mobilité ponctuelle - Anglais courant

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- Directeurs Concession - Bassin Parisien - Bourgogne - Gd O
- Directeurs Commerciaux - Bourgogne - Grand Ouest
- Resp Ccial et Tech Centre de Profit - Hauts de France
- Chefs des Ventes - Aquitaine - Midi-Py - Sud Est
- Commerciaux GPS-Guidage - plusieurs postes
- Commercial Agri-Viti - Provence
- Resp Magasin & Magasiniers - Nord Pic - Ile de France - Sud Ouest - Provence
- Directeurs SAV - Grand Ouest - Poitou Charentes
- Chefs d'atelier - H de F - Gd O - Normandie - S O - Prov
- Tech GPS-Guidage - plusieurs postes
- Technicien SAV avec connaissances Pulvé - Champ-Ard
- Technicien SAV itinérant Motoculture - dépt 16 ou 17
- Réceptionniste atelier & Commercial SAV - Poitou Char

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :
Jean-Paul HOUPERT - 06 63 97 36 66 jphconsulting1@aol.com
Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40 jeanpaulpapillon@gmail.com